



DIMANCHES OPEN KART

KARTING du Circuit PAUL RICARD

Règlement

Article 1 : Définition

D'octobre à mai, le Karting du Circuit PAUL RICARD organise huit courses loisir par équipes, ouvertes à tous, sous le nom de **"DIMANCHES OPEN KART "**. Dans ce cadre, tout est mis en œuvre pour fournir le meilleur matériel, et nul ne pourra être tenu responsable d'éventuelles différences de performances, aléas propres au sport mécanique.

Les dates retenues sont sur le bulletin d'engagement, téléchargeable sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.kartingcircuitpaulricard.com>

Article 2 : Conditions de participation

Pour participer, il suffit d'avoir au minimum **quinze ans révolus au jour de l'animation**. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier que cette condition soit respectée et de refuser toute demande d'inscription s'il y a lieu.

Une dérogation exceptionnelle sera accordée aux 13-15ans de plus de 1m60, ayant acquis le niveau volant d'argent au sein de notre Ecole Française de Karting.

Article 3 : Programme de l'animation

- 3 courses sprint de 10 tours (*ou 10mn sous la pluie*) précédées de 10 min d'essais chrono
- Endurance relais de 75 tours (*ou 1h15 sous la pluie*)

Chaque équipe utilisera durant la manche quatre karts différents attribués aléatoirement par le système de chronométrage pour chacun des sprints et pour l'endurance. **Aucune substitution de kart ne sera possible à l'exception d'une casse mécanique avérée.**

La répartition des pilotes pour les sprints A, B, C sera tirée au sort à la confirmation des inscriptions. Ainsi d'une manche sur l'autre les affrontements dans les sprints seront différents.

Le cumul des résultats obtenus lors des sprints par les pilotes d'une même équipe, donnera la grille de départ de l'endurance. Le barème utilisé sera celui indiqué à l'article 9.

À l'issue de l'animation il sera procédé à la proclamation des résultats.

Article 4 : Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés à **240 € TTC. par équipe** et par épreuve



Article 5 : Inscriptions

Chaque équipe doit être composée de deux ou trois pilotes. **Le nom de l'équipe devra obligatoirement être celui-d'une société ou à défaut commencer par un nom de lieu (ville, quartier, dépt.).** Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'utilisation de nom d'équipe farfelu.

Seules les 25 premières demandes accompagnées des droits d'inscription seront prises en compte . Au delà, il sera établi une liste d'attente.

La demande d'inscription entraîne l'adhésion totale et sans réserve de chacun des participants au présent règlement. **En cas de désistement, par mail, plus de dix jours à l'avance, les droits versés seront remboursés. Par contre, passé ce délai ils seront acquis à l'organisation.**

Article 6 : Déroulement d'épreuve selon timing article 18

6.1 : Confirmation des inscriptions:

Pour confirmer leur inscription, les équipes doivent se présenter au complet.

6.2 : Briefing obligatoire

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes. Il y sera expliqué le déroulement de l'animation dans ses moindres détails.

6.3 : L'accès piétonnier de la piste sera exclusivement réservé aux membres de l'organisation, et par voie de conséquence interdit à toute autre personne.

6.4 : Procédure de Départ

Le départ sera lancé pour les sprints et donné à l'abaissé du drapeau national pour l'endurance.

6.5 : Grilles de départs

Lors du sprint la grille de départ sera inversé pour les dix premiers du classement des essais chronométrés, la grille de l'endurance sera déterminé par le cumul des points acquis individuellement lors des sprints par les pilotes de l'équipe.

6.6 : Nombre de Relais

Au cours de l'épreuve, chaque équipe est tenue de passer **5 fois minimum** par la zone de relais pour changer ou pas de pilote.

6.7 : Relais supplémentaire suite à un podium

Un relais supplémentaire sera imposé aux équipages ayant fini sur le podium de l'épreuve précédente. Dans le cas de podium successifs la pénalité sera cumulée. En cas d'absence la pénalité sera appliquée à la participation suivante...

6.8 : Liaison pilote

La communication entre le pilote et le bord de piste pourra être faite à l'aide de panneau ou de signes à l'exclusion de tout autre moyen. L'utilisation de liaison radio ou téléphonique entrainera l'exclusion immédiate de l'épreuve.



6.9 : Temps de passage dans les stands

Un temps minimum pour le passage au stand est défini à : **25 secondes**. Il est chronométré **entre une cellule située dans la voie de décélération et la principale située à la sortie des stands**, elles sont matérialisées par un damier blanc au sol et deux cônes rouges à leurs extrémités.

6.10 : Temps de pilotage (*règle en stand by, pouvant être appliquée en cours de saison*)

Au cours de l'endurance, chaque pilote devra obligatoirement effectuer au minimum 20 tours (*ou 20 mn sous la pluie*).

6.11 : Arrivée et classement général

L'arrivée est donnée par le directeur de course à l'abaissé du drapeau à damiers devant le kart ayant couvert le premier la distance, ou le temps défini pour la course. Les équipes ou pilotes ayant fait le même nombre de tours sont départagés par l'écart chronométré lors du passage sous le drapeau d'arrivée.

Article 7: Règle de poids

Les pilotes seront pesés lors de la confirmation d'inscription pour établir un **poids moyen de l'équipe**.

- Les équipes dont le **poids moyen est inférieur à 70kg** seront pénalisées par **2 relais supplémentaires** avec changement de pilote.
- Les équipes dont le **poids moyen est compris entre 70 KG et 75kg** seront pénalisées par **1 relais supplémentaire** avec changement de pilote.

Article 8: « Challenges 500 Miles »

A l'issue de chaque manche, chaque pilote ou équipe marquera des points selon le barème de l'article 9. dans les challenges suivants :

" Challenge 500 Miles SPRINT ": cumul des points acquis individuellement lors des sprints. **Pour les équipes constituées seulement de deux pilotes ne sera pris en compte que le premier résultat de chaque pilote.**

" Challenge 500 Miles RELAIS ": cumul des points acquis par équipe lors des durances.

Article 9 : Barème de points

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
50	40	42	40	39	38	37	36	35	34
11ème	12ème	13ème	14ème	15ème	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
33	32	31	30	29	28	27	26	25	24
21ème	22ème	23ème	24ème	25ème	26ème	27ème			
23	22	21	20	19	18	17			

À l'issue du challenge seul seront comptabilisés les 6 meilleurs résultats.

En cas d'égalité de points à l'issue du challenge, les ex æquo seront départagés selon la qualité des points acquis (nombre de 1ère, 2ème etc... places)



Article 10 : Incidents mécaniques

Tout incident mécanique avant le départ de la course donne lieu systématiquement au remplacement du Kart et au report du départ. Après le départ, et ce, quelles qu'en soient les raisons, et, en particulier même si la responsabilité du participant n'est pas engagée, tout incident mécanique ne donne droit à aucun repêchage. Le pilote devra rejoindre la zone mécanique avec l'aide exclusive du personnel du circuit. L'intervention des mécaniciens sera fonction de l'ordre d'entrée dans la zone mécanique.

Article 11 : Litiges

Aucune réclamation ne sera acceptée pendant et après les épreuves. La direction de course a le pouvoir d'infliger des pénalités pour sanctionner tout comportement antisportif.

Article 12 : Pénalités

En cas de comportement antisportif, le directeur de piste, seul juge pendant la journée, peut infliger des pénalités selon le barème suivant :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Comportement anti-sportif (poussette , contact volontaire ...) | |
| a) 1 ^{ère} Pénalité | 5 tours |
| b) Récidive | 10 tours |
| 2. Non respect du tracé | |
| a) 1 ^{ère} Pénalité | 5 tours |
| b) Récidive | 15 tours |
| c) 2 ^{ème} Récidive | hors course |
| 3. Temps de passage dans les stands non respecté | |
| a) Pénalité | 1 tour |
| 4. Nombre d'arrêts non respecté | hors course pas d'attribution de pts |
| 5. Temps de pilotage non respecté | hors course pas d'attribution de pts |

C'est l'équipe qui est sanctionnée, aussi le pilote qui subit la pénalité n'est pas forcément celui qui a commis la faute.

Article 15 : Responsabilité

Les participants devront respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de conduite qui leur seront prescrites par les organisateurs. Ils s'engagent à cet égard à assumer personnellement les risques de leur propre évolution, ainsi que ceux qu'ils pourraient causer à d'autres participants. En tout état de cause, les organisateurs ne pourront être tenus responsables pour tout préjudice susceptible de résulter de la participation à la présente animation. À ce titre, ils signeront, lors de l'inscription, un abandon de recours.

Article 16 : Autorisation des participants

Les participants autorisent expressément les organisateurs à utiliser éventuellement leurs noms et leurs photos dans toutes communications liées à la présente animation, sans aucune contrepartie.

Article 17 : Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement si les circonstances l'exigent. Dans ce cas, l'intégralité des droits d'inscription sera remboursée, à l'exclusion de tout autre frais et indemnités de quelque nature que ce soit.

Article 18 : Modification du règlement

L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, le présent règlement, pour des raisons de force majeure, de sécurité ou d'éthique. Dans ce cas, les modifications seront portées à la connaissance des engagés dès que possible et ne pourront être contestées.



Article 19 : Programme

- | | |
|--------------------|--|
| 08h00/08h30 | ● Confirmation des inscriptions |
| 08h45 | ● Briefing |
| 9h00 | ● Essais chronométrés et course A |
| 9h30 | ● Essais chronométrés et course B |
| 10h00 | ● Essais chronométrés et course C |
| 11h00 | ● Endurance |
| 12h30 | ● Podium |

OU

- | | |
|--------------------|--|
| 13h30/14h00 | ● Confirmation des inscriptions |
| 14h15 | ● Briefing |
| 14h30 | ● Essais chronométrés et course A |
| 15h00 | ● Essais chronométrés et course B |
| 15h30 | ● Essais chronométrés et course C |
| 16h30 | ● Endurance |
| 18h00 | ● Podium |